

L'ECO D'EREPIO

Le Journal d'Hérépian



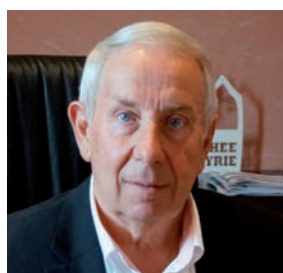
ANNÉE 2017 - N° 4

D É C E M B R E

S O M M A I R E

Le mot du Maire	1
Rapport d'orientation budgétaire	2
Le Plan Local d'Urbanisme	2
Zone de Revitalisation Rurale	2
Conseil Municipal des Jeunes	3
Parking de la Bascule	3
Nouveaux électeurs	3
Nouveaux arrivants	4
Télé-alerte	4
Prix du concours «Hérault gourmand»	4
Rentrée école	5
Réunion de quartier	5
Visite de Kléber MESQUIDA	6
Visite du Député Ph. HUPPÉ	6
Visite du Sénateur H. CABANEL	6
Cérémonie du 8 mai	7
Commémoration du 11 Novembre	7
Repas du 14 Juillet	7
Rénovez vos façades	7
1 ^{er} véhicule électrique	8
La nuit Européenne des Musées	8
Dons au musée de la cloche	8
Deuxième nuit blanche	9
Fête des vendanges et de la bière	9
Inauguration de l'aire de jeux	10
Restauration du Monument aux Morts	10
Maison «BARTHES»	11
Recensement 2018	11
Carte grise en ligne	11
Le carnet d'Hérépian	12
Permanences du Maire	12

Le mot du Maire



A mi-mandat, l'ensemble des engagements pris ont été tenus et de nombreux projets réalisés sans augmentation des impôts locaux.

Parmi toutes ces réalisations, je retiens plus particulièrement :

- L'aire de jeux « Jean Bernard » pour les enfants,
 - La création du parking de la Bascule,
 - L'opération façade « Colorons le Pays »,
 - Le fleurissement,
 - La démolition de la maison « Barthès » qui améliore la sécurité et embellit l'entrée du cœur du village,
 - La rénovation du monument aux morts,
 - La pépinière d'entreprises « Agora » en partenariat avec Grand Orb ;
- Dans la deuxième partie de notre mandat, nous porterons nos efforts sur :
- Les équipements en direction de la jeunesse,
 - L'école,
 - L'urbanisme et le logement,
 - La sécurité,
 - La création d'une maison des associations ;

Après concertation du conseil municipal des jeunes et de la commission « Ados » :

- nous ouvrirons, mi 2018, un city stade implanté le long de la voie verte « Passo Païs »,
- nous compléterons l'aire de jeux « Jean Bernard » avec une piste de roller,
- nous réaliserons un parcours de santé ;

Le plan local d'urbanisme (PLU) est enfin opérationnel depuis le 10 novembre.

Deux projets immobiliers en partenariat avec Hérault Habitat sont programmés, avec un démarrage le 8 janvier prochain pour un des deux projets.

La construction d'un centre de santé moderne et innovant verra le jour grâce à l'initiative privée que nous accompagnerons.

Hérépian s'équipe, Hérépian se modernise, Hérépian se développe.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresser tous mes meilleurs vœux pour 2018.

Bonne lecture de l'Eco d'Erepio.

Bien cordialement.

Jean-Louis LAFAURIE
Maire d'Hérépian
Vice-Président Grand Orb



MAIRIE D'HÉRÉPIAN

11, place Etienne Pascal
34600 HÉRÉPIAN
Téléphone : 04 67 95 04 55
Télécopie : 04 67 95 42 33

Messagerie :
accueil@mairieherepian.fr
Site : www.mairieherepian.fr
<https://www.facebook.com/mairieherepian>

HORAIRE D'OUVERTURE
Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8h. à 12h. et de 13h.30 à 17h.
Le samedi matin de 8h.30 à 12h.
(1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois)

Rapport d'orientation budgétaire

Chaque année, le rapport d'orientation budgétaire (ROB), est présenté par le maire d'Hérépian et son conseil municipal en réunion publique, même si celui-ci n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3 500 habitants.

Ce rapport permet d'informer les élus et les administrés sur la situation économique et financière de la collectivité.

Les dépenses de fonctionnement 2016 sur le budget principal se sont élevées à 1 131 743 € et les dépenses d'investissement à 589 770 € avec un excédent reporté 2016 de 601 941 €.

Concernant le budget de l'eau / assainissement, les dépenses de fonctionnement 2016 se sont élevées à 320 792 € et les dépenses d'investissement à 349 617 € avec un excédent reporté 2016 de 129 889 €.

Pour la 3^{ème} année consécutive, il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition malgré la baisse constante des dotations.

Les principales dépenses d'investissement 2017 sur le budget principal :

- création d'une nouvelle aire de jeux,
- création d'un city stade,
- restauration du Gué de l'Escandoune,
- travaux de mise aux normes PMR (personne à mobilité réduite),
- démolition de la maison « Barthes » avec l'aménagement d'une placette,
- création de toilettes publiques avenue René Cassin,
- renouvellement éclairage public,
- réfection de voirie et du monument aux morts,
- agencement parking de la Bascule ;



Dépenses 2017 pour le budget de l'eau-assainissement :

- l'amélioration de la connaissance et du rendement d'eau potable,
- la réduction des fuites à l'échelle d'un quartier ;
- remplacement des compteurs d'eau par des équipements de nouvelle génération.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) validé par les services de l'État

Dès l'élection du nouveau conseil municipal en 2014, la commune s'était lancée dans l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme suite au rejet du dossier déposé par l'ancienne municipalité.

Après les incontournables étapes à franchir auprès des différents services de l'Etat et

des Collectivités pour avis, une enquête publique s'est déroulée du 12 juin au 12 juillet 2017, au terme de laquelle le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Le 20 septembre 2017, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la révision de son Plan d'Occupation de Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU), dont l'élaboration avait été décidé par la délibération du 21 octobre 2015 votée

également à l'unanimité.

Le projet a été mené à bien en trois ans.

Il est devenu exécutoire à compter du 10 novembre 2017 suite à la validation par les services de l'Etat, le rendant opposable aux tiers.

La commune dispose désormais d'un Plan Local d'Urbanisme, outil nécessaire à un développement harmonieux de son territoire.

Classement en Zone de Revitalisation Rurale

La commune d'Hérépian a été classée en zone de revitalisation rurale suite à sa parution au JO du 29 mars 2017 parmi d'autres communes de Grand Orb.

Le classement constaté par le présent arrêté a pris effet au 1er juillet 2017.

Le dispositif ZRR consiste en une exonération d'impôt pour les entreprises nouvelles créées en zone de revitalisation rurale.

Cette aide est valable pour les entreprises créées ou reprises avant le 31 décembre 2020, mais pas les auto-entreprises ni micro-entreprises.

Les entreprises qui souhaitent s'y implanter bénéficient d'exonérations fiscales et sociales sous certaines conditions liées notamment à l'effectif et à la nature de l'activité.





Après une mini-campagne électorale à l'école primaire, avec des affiches réalisées par les candidats puis collées sur les panneaux officiels de l'école, une véritable élection en salle du conseil s'est déroulée avec urne, isoloir, bulletins de vote, enveloppes, dépouillement et feuilles d'émargement.

Neuf jeunes ont ainsi été élus pour faire partie du conseil municipal des jeunes : Enzo, Charlise, Camille, Tomy-lou, Cloé, Lucas, Lisa, Marilou, Matéo ainsi que six

suppléants : Valentin, Marion, Garance, Adélie, Morgan, Yani.

Lors de la mise en place de la première séance du conseil municipal des jeunes, le Maire a fait un rapide exposé sur le fonctionnement du conseil municipal.

Après la remise des écharpes tricolores au Maire et aux Adjointes, le maire a rappelé les obligations pour les cérémonies officielles telles que les commémorations, inaugurations et cérémonie des vœux.

Le maire a remercié les adjointes Christine Pougalan et Pierrette Quérol ainsi que deux conseillères municipales Sandrine Galtier et Hélène Bedos qui se sont investies pour

mettre en place ce premier conseil municipal des jeunes sur la commune.

Charlise a été élue Maire et dans l'ordre Lucas, Marilou et Mathéo ont été élus adjoints.

Le conseil municipal des jeunes sera consulté pour avis sur tous les aménagements liés à la jeunesse.



Le stationnement du parking de la Bascule



Le stationnement a été revu dans le cœur du village afin de répondre aux exigences de sécurité des pompiers pour pouvoir intervenir en cas de besoin.

Tout d'abord, la Grand'Rue a été mise en sens unique dans sa globalité. Il n'est plus possible de remonter la place de la Croix pour pouvoir se rendre vers l'église sauf pour les convois funéraires. La Place de la Croix sera ouverte exceptionnellement au stationnement pour les enterrements.

Les véhicules qui se trouvent rue de la Bascule ne peuvent plus stationner devant leur propre garage ainsi que sur les lignes jaunes qui interdisent le stationnement et l'arrêt conformément au code de la route. Ils utilisent désormais le parking de la Bascule.

Des points minutes limités à 1h voir moins avec disque ont été matérialisés en bleu avec un panneau d'information indiquant les conditions de stationnement. Un disque

doit impérativement être utilisé faute de quoi vous pouvez être verbalisé. La municipalité a fait le choix de vous offrir ce disque que vous pourrez retirer à la mairie munie de votre carte grise.

L'ASVP est chargé de faire respecter le stationnement.

Les services de Gendarmerie s'occupent également de faire respecter le stationnement lors de patrouilles sur la commune.

Des travaux d'aménagement viennent d'être réalisés ainsi qu'un revêtement bi-couche pour pouvoir matérialiser le stationnement des véhicules.

Des plantations paysagères avec des essences locales seront réalisées : lauriers thym, lauriers roses, éléagnus, romarins, selon le guide des recommandations du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

Les nouveaux électeurs ont reçu leur carte



L'entrée dans la citoyenneté est un moment important dans la vie d'un jeune adulte.

Afin d'accompagner les jeunes de 18 ans accédant à celle-ci, une cérémonie citoyenne a été organisée en présence des élus de la commune.

A cette occasion, monsieur le Maire a rappelé avant de remettre les cartes d'électeurs que le droit de vote a été acquis après de nombreuses luttes.

Il présenta les symboles de la République et en particulier le pourquoi de la présence de la Marianne dans la salle du Conseil.

Il est revenu ensuite sur la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur.

Accueil des nouveaux arrivants

Pour la 1^{ère} fois, la municipalité avait convié les nouveaux arrivants à une cérémonie d'accueil.



Un tour de table a été fait pour que chacun des nouveaux Hérépiens puissent se présenter et établir des contacts avec les élus.

Ce moment de rencontre a été l'occasion pour le maire de faire découvrir la commune et les grands axes de l'action municipale qui assure le bien vivre à Hérépien.

Un guide pratique de la commune a été remis à la fin de cette cérémonie.

Un buffet offert par la municipalité a permis de poursuivre les échanges en toute convivialité.

Bienvenue à eux.

Les habitants invités à s'inscrire à la Télé-alerte

La commune d'Hérépien peut être touchée parce que l'on appelle administrativement des risques majeurs.

Les inondations de l'Orb ou de la Mare en sont généralement la cause principale.

A ce jour, les personnes concernées par ces débordements ou ces crues sont informées par le biais d'agents municipaux ou d'élus : téléphoniquement ou par leurs déplacements.

Il devenait important de moderniser le système en mettant en place un service automatisé par voie téléphonique.

Grâce à la consultation lancée par la Mairie de la Tour sur Orb et l'adhésion d'une dizaine de commune de Grand Orb, il est désormais possible pour la municipalité de lancer une alerte de manière rapide par le biais d'un message téléphonique que le grand public peut recevoir

sur les téléphones fixes ou portables.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire gratuitement via deux possibilités : soit en remplissant un imprimé disponible à l'accueil de la mairie, soit en le faisant directement de chez soi, sur le site de la commune (www.mairieherepian.fr, rubrique accueil).

Après cette inscription et en cas d'alerte, les numéros enregistrés recevront un message vocal ou un SMS selon le cas.

Dans un premier temps, la municipalité a décidé de ne diffuser uniquement que des alertes concernant les inondations, le système

pouvant évoluer ultérieurement pour d'autres formes de messages.

Les autres moyens de communication habituels ne seront pas pour autant abandonnés, tels les messages sur le panneau lumineux, le site de la commune (www.mairieherepian.fr), la page Facebook ([mairieherepian](https://www.facebook.com/mairieherepian)) et les panneaux d'affichage.

TÉLÉALERTE

Inscription au système d'alerte

**SYSTÈME IMMÉDIAT D'ALERTE
ET D'INFORMATION DE LA POPULATION
EN CAS DE RISQUES NATURELS,
CHIMIQUES OU SANITAIRES**

S'inscrire

1^{er} Prix du concours «Hérault gourmand»

Un de nos boulangers de la commune, Jean-François Carlier vient d'obtenir une nouvelle fois le 1^{er} prix de l'Hérault

dans le cadre du concours «Hérault gourmand» mais cette fois-ci dans la catégorie boulangerie pour "la starlette" une baguette au levain naturel.

Ce nouveau prix complète le 1^{er} prix qu'il avait obtenu l'année dernière dans la catégorie pâtisserie qui permet de reconnaître et de récompenser la qualité gustative et l'authenticité des produits artisanaux pour son gâteau "poires caramel à la fleur de sel".

Un artisan d'Hérépien au vrai savoir-faire qui déjà commence à réfléchir

pour savoir ce qu'il va pouvoir proposer pour l'année prochaine. Bonne dégustation.



L'école primaire des Marronniers a fait sa rentrée 2017



L'ambiance, pour ce premier jour, était au beau fixe, et la plupart des enfants étaient heureux de retrouver leurs copains et copines, mais également les professeurs.

L'adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires, Pierrette Quérol,

était bien entendu présente pour ce moment fort, accompagnée au cours de la matinée du maire et de la première adjointe pour faire le tour des classes.

L'école compte cinq classes à plusieurs niveaux.

Marine Sarais et Damienne Fieu ont en charge la petite, moyenne et grande section, Michel Rius les CP, Nathalie Meurice, les CE1-CE2, Mireille Pagès les CM1-CM2.

Les effectifs demeurent sensiblement les mêmes avec une

augmentation en élémentaire mais avec une légère baisse en maternelle, la construction prochaine de nouveaux logements devrait permettre de retrouver des effectifs en hausse.

De nombreux travaux ont été réalisés pendant l'été avec la création notamment de rampes handicapés pour l'école élémentaire.

Le local à vélo a été lui désencombré et des étagères ont été installées.

Des bacs ont été installés dans la cour pour initier les enfants de maternelle au jardinage, ainsi que des tables et des chaises de couleurs en bois.

Réunion de quartier

Une vingtaine de personnes avait fait le déplacement pour assister à la réunion de quartier animé par monsieur le Maire qui concernait toute la partie haute de la commune en allant sur Saint-Gervais-sur-Mare ou bien sur Villemagne.

Pour ce rendez-vous, étaient présents plusieurs élus. Monsieur le Maire a tout d'abord dressé le bilan des 3 années en parlant notamment de l'urbanisme et du travail sur le cœur du village, le démarrage dans les prochains mois du chantier avec la création de 12 logements à loyer modéré en partenariat avec Hérault Habitat.

Il a rappelé aussi que les propriétaires pouvaient percevoir des aides de l'ANAH dans le cadre de la rénovation des logements avec le Pays Hauts Languedoc et



Vignobles et l'opération « Colorons le pays ».

Il a évoqué l'importance pour une commune d'avoir son PLU afin que celle-ci puisse se développer harmonieusement. Il a précisé que le commissaire-enquêteur avait émis un avis favorable et qu'il avait été voté à l'unanimité en conseil municipal.

Les travaux du city-park débuteront en fin d'année. Une caméra de vidéoprotection sera installée

afin de sécuriser les installations. Deux autres caméras seront placées sur les parkings « Marcel Clavère et René Cassin » ce qui portera le nombre à 16 caméras.

Un point a été fait sur la baisse des dotations et sur les difficultés à venir tant que nous ne connaissons pas la stratégie de

l'Etat et les mesures qui seront prises pour les communes.

Un échange s'est ensuite engagé sur les problèmes que pouvaient rencontrer les habitants : très haut débit, distributeur de billets (DAB), voirie, problème de stationnement, trottoirs, tailles d'arbres, tout à l'égout,....

La réunion s'est terminée autour du pot de l'amitié offert par la municipalité.

Visite de Kléber MESQUIDA



Le président du Département, Kléber Mesquida accompagné de Marie Passieux et Jean-Luc Falip, conseillers départementaux et vice-présidents, ont été accueillis par Philippe Coste, Président de la coopérative « les Coteaux de Capimont », de quelques coopérateurs, en présence du maire d'Hérépian, d'Antoine Martinez, Président de Grand Orb, des maires du secteur et d'une représentante de coopérative de France.

Philippe Coste, n'a pas manqué de rappeler les difficultés des viticulteurs (gel, sangliers, sécheresse, taxes foncières, emprunts).

Les récoltes 2017 sont faibles avec seulement 10 000 hectolitres, les plus faibles enregistrées à la cave.

Visite du Député Ph. HUPPÉ

La commune a reçu la visite du député, Philippe Huppé à la cave coopérative « les Coteaux de Capimont. Il a été accueilli par Philippe Coste, Président de la cave et de la directrice Emmanuelle Vila, des coopérateurs en présence du maire d'Hérépian, du président de Grand Orb et de maires du secteur.

L'occasion pour le président de la cave de rappeler une nouvelle fois les difficultés rencontrées.

Le député a été attentif aux difficultés des viticulteurs mais aussi aux attentes.



Visite du Sénateur H. CABANEL

Hérépian a reçu dernièrement la visite de Henri CABANEL, sénateur de l'Hérault accompagné d'Aurélie Harnéquaux, chargée des espaces protégés et de l'urbanisme et de Philippe Berthea, responsable de secteur d'Hérépian tous deux rattachés auprès des bâtiments de France.

L'occasion pour monsieur le Maire et ses adjoints de rappeler la volonté de réhabiliter le cœur du village grâce aux aides du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Une visite du village a permis un éclairage fructueux en terme de financement et de conseil.

Cérémonie du 8 mai

De nombreuses personnes s'étaient données rendez-vous ce lundi 8 mai 2017 à Hérépian, pour commémorer l'arrêt des combats du 8 mai 1945.

Cette commémoration avait une connotation particulière cette année avec la participation des élus du conseil municipal des jeunes devant un monument aux morts totalement rénové.

Monsieur le maire a lu un texte de Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants.

Le discours a été suivi d'un dépôt de gerbe de fleurs devant le monument aux morts. La sonnerie aux morts a retenti suivie de la Marseillaise.

Le cortège s'est rendu ensuite au cimetière pour le dépôt de gerbe au carré des soldats où un texte a été lu par le maire du conseil municipal des jeunes.

Monsieur le maire remercia toutes les personnes présentes ainsi que les élus du conseil municipal des jeunes et invita tous les participants à venir partager le verre de l'amitié.



Commémoration du 11 Novembre

La commémoration du 11 novembre a eu lieu en présence des élus de la commune, des élus du conseil municipal des jeunes, des membres de l'association des anciens combattants, des enseignants et des élèves de l'école des Marronniers, des présidents d'associations et de la population.



Après les discours officiels et la remise des gerbes, les élèves ont lu plusieurs lettres émouvantes de Poilus adressées à leur famille. La cérémonie s'est prolongée au carré des soldats par un dépôt de gerbe. Le maire du conseil municipal des jeunes a lu le message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur.

Repas du 14 Juillet

Depuis maintenant 3 ans, le repas républicain du 14 juillet se tient sur la place de la Croix qui avait revêtu ses couleurs de fête où plus d'une centaine de convives avaient pris place.

Le maire, a rendu hommage aux victimes de l'attentat de Nice et une minute de silence a été observée.

La soirée a débuté par un apéritif offert par la municipalité. L'animation musicale a été assurée par l'orchestre André Salvador.



Le repas préparé par l'Union des Commerçants d'Hérépian (UCH) a été très apprécié.

Tout au long de la soirée, les participants ont dansé avec entrain.

Propriétaires, rénovez vos façades, avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles

Les façades représentent la partie privée constituant l'espace public.

Refaire les façades, c'est valoriser le patrimoine privé en améliorant le cadre de vie de ses habitants. « Colorons le Pays » opération portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles permet de rénover les façades des immeubles dans les centres anciens.

Fin 2015, la Communauté de communes Grand Orb a adhéré à cette action. La Commune d'Hérépian a ensuite validé le périmètre d'intervention le 26 novembre 2015.

Depuis ce sont 11 diagnostics de projets de façades qui ont été réalisés à Hérépian. Deux dossiers sont engagés dont un a été réalisé.

Alors, pourquoi pas vous ?

Si vous êtes propriétaires à Hérépian et que vous avez besoin de traiter la façade de votre immeuble, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière.

Pour cela, votre projet doit respecter quatre critères :

- les façades doivent être situées dans le périmètre d'intervention validé par la commune,

- les façades doivent être visibles de l'espace public,
- les travaux doivent correspondre au cahier des charges de l'opération
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Attention, ne commencez pas les travaux avant que votre dossier soit accepté.

Pour plus d'informations : Pays Haut Languedoc et Vignobles, Anne Galibert
Tél. 04 67 97 38 60 ou par mail :
anne.galibert@payshlv.com

La commune s'équipe de son 1^{er} véhicule électrique

Vous aurez peut-être aperçu un nouveau véhicule dans les rues de la commune circulant sans bruit aux couleurs de la ville. Ce véhicule utilisé par les services techniques est en fait un véhicule électrique.

Une démarche qui s'inscrit dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte qui a mobilisé le Pays Haut Languedoc et Vignobles porteur du projet.

L'achat du véhicule a été subventionné à hauteur de 80 % par le ministère de l'Ecologie. Une opportunité que la commune ne pouvait pas laisser passer comme le précise Jean-Paul Scaramozzino en charge de ce dossier.

La technologie 100 % électrique s'adapte parfaitement aux



déplacements citadins et aux courtes distances puisque leur autonomie n'excède pas 150 km.

Il a été équipé d'une galerie avec rouleau, d'un kit de signalisation avec gyrophare et trflash et d'un habillage en bois pour l'intérieur du coffre. Il possède aussi de série la climatisation.

Monsieur le maire, Jean-Louis LAFURIE précise que « Hérépian poursuit son engagement dans le développement durable ».

La nuit Européenne des Musées

La nuit européenne des musées a rencontré une nouvelle fois, un succès.

Accueilli par le maire d'Hérépian, en présence de Pierre Laurence, Chef du service Patrimoine à la direction des publics de la culture au Département de l'Hérault, de Yvelise DESCAMPS, Maire de Dio et Valquières et de Gilles DELMAS, éleveur qui avait accueilli un groupe d'enfants pour une visite à la ferme.

La visite a été réalisée par des petits guides en herbe dans le cadre de l'opération « la classe, l'œuvre ! » en langue des signes.

Initiée par les Ministères en charge de la Culture et de l'Education, elle a proposé à des classes et leurs enseignants la possibilité de construire un projet d'éducation artistique et culturelle à partir de l'étude d'œuvres d'art issues des collections des musées de France.

Sur le département de l'Hérault, trois musées

seulement ont participé à cette opération.

Les élèves de la classe CP/CE1 de Michel RIUS de l'école d'Hérépian ont participé à la découverte des secrets d'utilisation et de la conception des sonnailles : savoir-faire ancestraux, métiers séculaires !

Ils ont interviewé Robert Granier, propriétaire de l'ancienne fonderie. Ils ont assisté à une démonstration de fabrication de sonnailles avec Richard Salles, autrefois maître sonnailler. Ils ont pu visiter la ferme Delmas.

Un grand merci à Mireille Fontés pour l'organisation parfaite de ce projet.

Nous avons découvert les travaux réalisés par les enfants à travers un très beau reportage photos.

En clôture de la soirée, monsieur le Maire d'Hérépian a remis quelques petits cadeaux aux enfants et une collation leur a été offerte.



Des dons au musée de la cloche



La commune a accueilli Ludovic François et Didier Thomas-Radoux, les deux généreux donateurs de collections de cloches, mais aussi le sous-préfet de Béziers, Christian Pouget ; le président du Pays Haut Languedoc et Vignobles, Jean Arcas ; le président du Parc Régional du Haut Languedoc. C'est sur l'esplanade et devant un public nombreux que les donateurs ont expliqué les motifs de ce choix.

A cette occasion, un repas avait été organisé. Plus de 280 personnes ont participé.

A noter une très belle animation musicale, avec les cornemuses de Claymor Clan. La soirée s'est clôturée par une coulée de cloches de Richard Salles.

Une grande réussite pour la deuxième nuit blanche



La 2^{ème} édition de la Nuit blanche à l'initiative du Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (CIVL) et avec le soutien de la municipalité d'Hérépian a rencontré une nouvelle fois un très beau succès.

Cet événement, qui a rassemblé 7 vigneron de la Haute Vallée de l'Orb, a été l'occasion de faire découvrir les différentes cuvées. Des producteurs locaux étaient aussi présents pour faire connaître leurs produits et les déguster sur place.

Cette soirée a connu une très forte affluence bien plus importante que l'année précédente avec plus de mille personnes dans une ambiance festive et musicale.

La soirée s'est terminée avec une coulée de cloche réalisée par l'atelier Aéris qui a réuni autour de lui de nombreuses personnes.

Le rendez-vous a déjà été pris l'année prochaine.



Fête des vendanges et de la bière avec le comité de jumelage de LEUTKIRCH IM ALLGAÜ

A l'initiative de la mairie d'Hérépian et avec la participation active du Comité de Jumelage Bédarieux - Hérépian - Lamalou et Leutkirch im Allgäu (Allemagne), un week-end Fête des vendanges et de la Bière a eu lieu du 29 septembre au 02 octobre.

A cette occasion, une délégation menée par le maire de Leutkirch, Hans Jörg Hense a été accueillie dès le vendredi soir par le maire de Bédarieux, Antoine Martinez à la Tuilerie en présence de maires de Grand Orb et d'associations partenaires.

Le samedi à Hérépian se déroulait un marché du terroir et de présentation de vieux métiers sur la place de la mairie.

La Stadtkapelle, l'harmonie de la ville de Leutkirch, a assuré l'animation musicale pour le plus grand plaisir de tous. La pluie étant arrivée trop tôt, les exposants et les musiciens ont été obligés de quitter la place. Les festivités de l'après-midi ont été annulées.

Cette animation musicale s'est retrouvée ensuite dans la salle polyvalente à l'occasion de l'apéritif offert par la municipalité. Monsieur Jean-Louis Lafaurie, Maire d'Hérépian et

vice-Président Grand Orb a rappelé l'amitié qui lie les trois communes de Grand Orb et Leutkirch depuis 35 ans. Il a remercié les membres des deux comités de jumelage et a rendu hommage aux membres fondateurs : Guilhalbert, Maraval et Cariot aujourd'hui disparus. La médaille de la commune a été remise au maire de Leutkirch ainsi qu' à Christina Schnitzler, 1^{re} adjointe.

La délégation a ensuite déjeuné sur place avant de se rendre au musée de la cloche et de la sonnaille. Cette visite a été animée par l'association Los Coamels de Saint-Gervais-sur-Mare avec des danses folkloriques fortement appréciées par la délégation.

Le soir, à la Tuilerie de Bédarieux, nous avons été très nombreux à nous régaler autour du repas choucroute animé par les deux Harmonies "Grand Orb" et Leutkirch. Un beau succès pour ce repas qui a réuni pas moins de 260 personnes.

Le dimanche en fin d'après-midi, un concert exceptionnel d'orgue et de saxophone donné par Messieurs Segmehl et Kibler en partenariat avec Les Amis des Trois Orgues, a ravi tous les mélomanes en l'église Saint-Alexandre de Bédarieux où de très nombreuses personnes étaient présentes.

Le lendemain une excursion a mené

nos amis aux Écluses de Fontseranes, puis à Valras, avec cet après-midi-là, un soleil magnifique. Au retour, ils ont pu faire le plein de produits du terroir.

Le soir-même, les deux comités se sont retrouvés à la salle Rodin du musée de la cloche et de la sonnaille en présence du maire d'Hérépian et des élus en charge du jumelage et des différents membres afin d'échanger sur les prochaines actions pour l'année à venir.

A noter également qu'une belle exposition d'oeuvres par l'association Kunstverein de Leutkirch était visible au Musée de la Cloche et de la Sonnaille d'Hérépian.

Félicitations aux organisateurs et notamment au comité de jumelage à son Président Jean-Pierre Calas, et aux élus délégués au jumelage de Bédarieux et d'Hérépian Magalie Touet et Jean-Paul Scaramozzino pour la réussite de ce week-end.



Inauguration de l'aire de jeux "Jean BERNARD"

Les Hérépiens étaient réunis avec leurs enfants autour du maire de la commune, du Président du Conseil Départemental, Kléber Mesquida, de Marie Passieux et de Jean-Luc Falip, Vice-présidents du Département, du maire du conseil municipal des jeunes, Charlise, des maires de Grand Orb et des élus de la commune pour inaugurer l'aire de jeux « Jean Bernard ».

Avant de couper le ruban, le maire a rappelé que lors de la dernière cérémonie des vœux, il avait déclaré que la fin du mandat serait centrée sur les jeunes. Un conseil municipal des jeunes a été mis en place ainsi qu'une commission mixte d'adolescents.

Il remercia le Département pour l'aide financière de 19 000 € et la communauté de communes Grand Orb pour l'aide de

25 000 € sur fonds de concours ainsi que les entreprises (Cabinet Gaxieu, Eurovia, Bouygues, Kaso et Tela Dune) sans oublier Régis FONTES, adjoint en charge des travaux et les services techniques de la commune.

Les jeunes enfants ont à leur disposition une aire de jeux moderne, sécurisée et dont l'esthétique est à souligner. Le choix des couleurs et des équipements est l'œuvre des élus du conseil municipal des jeunes.

Cette première réalisation s'inscrit dans notre politique en faveur de la jeunesse et de la famille.



Avant que Charlise coupe le ruban, le maire termina son discours en rappelant que cette aire de jeux qui porte le nom de « Jean Bernard » doit nous inviter à se réapproprier notre histoire, empreinte de liberté. Jean Bernard était responsable du plan Vert, il organisait des sabotages de voie ferrée afin de gêner les forces d'occupation.

Une fois le ruban coupé, un délicieux goûter a été offert par la municipalité aux enfants ainsi qu'aux adultes avec l'animation d'un clown.



Restauration du Monument aux Morts



La municipalité a souhaité procéder à la restauration du monument aux morts, Place Etienne Pascal mais aussi de ses abords.

Les arbustes tout autour du monument ont été arrachés pour laisser place à des fleurs en terre et à du gravier blanc.

La pierre a été décapée par microgommage à basse pression avec de l'archifine blanche (silate de verre très fin) afin de créer une micro abrasion et son nettoyage.

Ensuite un premier traitement a été fait pour détruire les champignons et un deuxième hydrofuge pour retarder la pénétration de

l'humidité et l'apparition de nouvelles salissures.

Il a été procédé au retraçage des lettres des soldats pour redonner son éclat originel et au sablage des grilles qui entourent le monument. La fontaine a été remise en service.

Ce monument avait été inauguré le 24 janvier 1925, par le sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique, Vincent de Moro Giaferi.

Cet ouvrage supportant un obélisque et une statue figurant un soldat montant la garde a été sculpté par Jean Magrou, né à Béziers.

Maison «BARTHES»



Après plusieurs mois de travaux, la démolition de la maison situé, 1 rue Jean Moulin est terminée.

Cette démolition a permis de sécuriser la circulation des piétons.

Un mur mitoyen a été reconstruit sur lequel a été reconstitué les encadrements des fenêtres avec les pierres récupérées de la démolition et ainsi donner un effet d'optique.

Elle a laissé place aussi à la création d'une placette et d'un emplacement de stationnement minute. Un banc a été installé et la façade sera éclairée avec des spots à led. Prochainement des jardinières de fleurs viendront l'agrémenter.

La commune avait été sélectionnée parmi 17 autres communes du département par l'association des mairies de France (AMF34) et la Fédération Régionale des travaux publics (FRTP) pour récompenser les communes et les entreprises dans les réalisations au service de la qualité de vie des habitants.

Recensement 2018

Un agent recenseur se présentera chez vous entre le 18 janvier 2018 et le 17 février 2018 pour être recensé. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours et vous proposera de le faire sur internet.

Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour le faire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser le questionnaire papier qu'il vous laissera et qu'il viendra récupérer.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de

l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Votre participation est essentielle et obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit présenter. Vos réponses resteront confidentielles.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.



Délivrance de la carte grise en ligne

Depuis le 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation doivent être effectuées sur internet.

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés.

Pour y accéder, vous devez disposer d'un compte, qu'il est possible de créer avant de débuter votre démarche. Ce compte vous permet de suivre le traitement de votre demande de carte grise et également d'effectuer toute autre démarche relative à votre carte nationale d'identité, votre passeport ou encore votre permis de conduire.

Pour effectuer ces démarches, il est nécessaire de disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette ou smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).



Le carnet d'Hérépian : état civil 2016/2017

Naissances

- Inès BENSALÉM le 11 mai 2016
- Luis BATTALER le 16 juin 2016
- Lili CAUMETTE le 5 juillet 2016
- Nina TORAL le 14 juillet 2016
- Gabriel FRANCOIS le 17 juillet 2016
- Audryk MATRANGOLO ALACID le 19 juillet 2016
- Naoual ACHBAB le 10 août 2016
- Thibault BRECHEMIER le 10 octobre 2016
- Enzo FOUQUET BOUHITEM le 11 octobre 2016
- Nathan CROUZET le 12 novembre 2016
- Louis DELOUSTAL le 6 janvier 2017
- Lisandro LEMONCHE CAMACHO le 28 janvier 2017
- Ethan MEFFERT le 27 février 2017
- Athénaïs HERMIER le 4 mars 2017
- Naïm ARVIEU le 15 mai 2017
- Ibrahim ROBIN SAAR le 10 juin 2017
- Lyam BADAT le 15 juin 2017
- Léo CALVET le 26 novembre 2017

Mariages

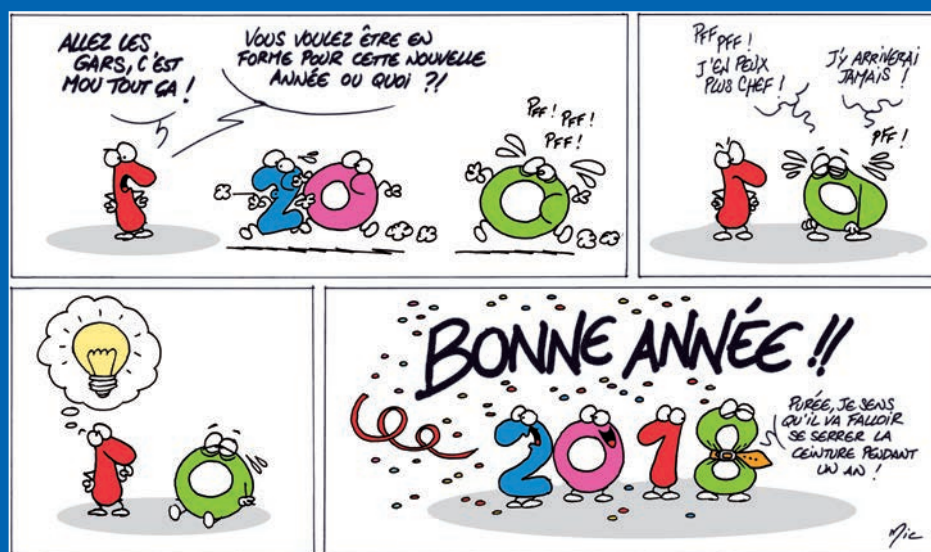
- Eric LAGARDERE et Nathalie AMIEL le 15 juillet 2016
- Amédée DUVIVIER et Marian MARRIEN le 20 juillet 2016
- Julien DOMINGUEZ et Esperença ROBERTO le 6 août 2016
- Thierry FUERTES et Manon VEYRIE le 1er octobre 2016
- Serigne SAAR ET Bérangère ROBIN le 9 novembre 2016
- Jean-François MARTINEZ et Joëlle PEYRE le 22 mars 2017
- Christophe ROQUES et Tatiana QUILES le 1er avril 2017
- Vincent FALIP et Mélanie FERRIER le 3 juin 2017
- Vincent THOMAS et Virginie LAVABRE le 5 août 2017
- Michel GOURRIE et Cécile ALLEGRA le 9 septembre 2017
- David COQUELLE et Magali JALABERT le 9 septembre 2017
- Samy KRIDIS et Wiene LOCHER le 22 septembre 2017
- Mickaël CARDOSO et Lousiane MORNAY le 2 décembre 2017

Décès

- Ginette RIVIERE épouse ALMERAS le 16 mai 2016
- Josette GRANIER épouse FABRE le 22 juillet 2016
- Violette FALIP le 10 septembre 2016
- Michel RAYNAL le 25 octobre 2016
- Yvon MAGNAN le 26 octobre 2016
- Jeanne TAXIL épouse RAINERI le 31 octobre 2016
- Jean-François CAUMETTE le 8 novembre 2016
- Caroline PEXOTO épouse LAMBERT le 28 décembre 2016
- Marie-Louise ALLENE épouse MILHAU le 27 février 2017
- Stéphane LAMARRE le 2 mars 2017
- Eric ROGÉ le 4 mars 2017
- Francette CAMILIERE épouse BEDOS le 1er avril 2017
- Maryse OURADOU le 11 avril 2017
- Huguette MAURY épouse MAS le 16 mai 2017
- Alain POULIQUEN le 28 mai 2017
- Jean-François AZEMA le 7 juin 2017
- Yvette BOSC épouse PUECH le 14 juillet 2017
- Gilbert MARC le 6 août 2017
- Claude VIDAL le 28 septembre 2017
- Christian ESCAFFRE le 1er octobre 2017
- Simone SAINT MARTIN le 2 novembre 2017

Comme l'année dernière, il a été demandé à Michel Rius de proposer à la mairie une carte de vœux 2018.

Elle se situe dans le même état d'esprit que l'année dernière avec un petit clin d'œil par rapport aux mesures annoncées.



Comité de rédaction : Jean-Louis Lataurie, Karine Sauvagnac, Jean-Paul Scaramozzino
Impression : Imprimerie Orb Color - Hérépian

Permanences du Maire

Afin de faciliter les échanges avec les Hérépiennais, Monsieur le maire d'Hérépian reçoit les habitants de la commune sans rendez-vous, tous les 1^{ers} mardis du mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire continue à recevoir sur rendez-vous les autres jours du mois.